Mobilis: 687 96 34 48 ou 687 99 79 46

Email: contact@agesccal.nc



Fiche formation

LA LEGISLATION FUNERAIRE

Objet

Il s'agit d'appréhender les fondamentaux de la législation funéraire, des opérations funéraires et de la gestion des cimetière

Objectifs

- Appliquer la loi et la réglementation des opérations funéraires
- Connaitre les obligations et pouvoirs de police du maire
- Maitriser la gestion du cimetière

Public concerné	Prérequis
Agent d'état civil, agent en charge de la gestion des cimetières/tout agent souhaitant avoir les bases en matière de législation funéraire	Pas de prérequis

Contenu et outils pédagogiques			
Outils pédagogiques	agogiques Synthèse de stage		
Salle de cours équipéePowerpointFiches de présence	Evaluation de la formationAttestation de la formation		
Modalités			

Apports théoriques et travaux pratiques

Dates de la formation	Nombre de participants	
Cf le calendrier	Minimum: 7	
Tarif inter	Tarif intra	
75 000 F CFP HT par stagiaire	Sur devis	

Intervenant	Lieux	Durée
Myriam LEREAH	22, route de la Baie des Dames Ducos – NOUMEA	3 jours (21 heures)
Juriste et formatrice		0 ,0 0.0 (==0000)

Mobilis: 687 96 34 48 ou 687 99 79 46

Email: contact@agesccal.nc

Le programme de la formation

INTRODUCTION: ENTRE DROIT ET SACRE

- Liberté des funérailles et ses limites
- Les enjeux : le respect dû aux défunts, la décence des funérailles, la protection de l'environnement et les aspects financiers
- L'obligation pour les collectivités de répondre aux nouvelles demandes : la place de la crémation

PARTIE I – LE CADRE JURDIQUE

A - LES DIFFERENTS ACTEURS

- Le rôle du Préfet, de l'habilitation au diplôme...
- ➤ Le rôle du Maire
- Les entreprises et leurs équipements
- ➤ Le juge
- La place de la famille et la personne habilitée à pourvoir aux funérailles
- ➤ Le CNOF

B-L'ASPECT ADMINISTRATIF DES FUNERAILLES

- Le rôle du service État Civil et la déclaration de décès
- Les déclarations préalables et les autorisations concernant les opérations funéraires (le service extérieur)

C- LE CONTROLE DES OPERATIONS FUNERAIRES

- La police des funérailles : police nationale ou police municipale ou garde champêtre : surveillance et vacations...
- Le contrôle traditionnel du maire : ordre public ; sécurité, salubrité (gestion des déchets funéraires) tranquillité
- Le contrôle renforcé du Maire : respect dû aux défunts, respect dû aux familles

PARTIE II - LA GESTION DU CIMETIERE

A – LES TITRES DE CONCESSIONS

- Les différents titres et le terrain commun
- La durée et les tarifs, le renouvellement, la conversion
- Le logiciel de gestion

B – LES DIVERS EQUIPEMENTS NECESSAIRES

- ➤ La partie inhumation traditionnelle
- Le site cinéraire aujourd'hui
- Les autres équipements : caveau provisoire, ossuaire...

C – LA GESTION DE L'ESPACE DISPONIBLE ET LES REPRISES DE SEPULTURES

- Un impératif : avoir de l'espace disponible pour faire face aux nouvelles demandes d'inhumation
- > Les solutions possibles
 - La reprise des sépultures : reprise en état d'abandon et reprise de concession échue non renouvelée
 - o L'agrandissement du cimetière,
 - o Création d'un nouveau cimetière,
 - o Cimetière intercommunal?
- La mise en place d'un plan de gestion du cimetière